REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune: COMMUNE DE LUZECH (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21460182500018

POSTE COMPTABLE: SGC GOURDON

M. 57

Budget primitif (projet de budget) Voté par nature

BUDGET: BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 2.7 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 49 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 51 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 54 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 59 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 62 B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 63 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 67 B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 68 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 69

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	71
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	72
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	73
B3.1 - Etat des provisions constituées	74
B3.2 - Etalement des provisions	76
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	77
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	78
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	79
B7.3 - Etat des emprunts garantis	80
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	82
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	83
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	84
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	85
B7.8 - Autres engagements donnés	86
B7.9 - Autres engagements reçus	87
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	88
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	90
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	91
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	92
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	94
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	95

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,12 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107,37 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	45,70 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,40 %

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement: 7.50 %
 - Investissement : 7.50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 765 833,03	2 794 725,13	666 958,67	
Investissement	1 158 478,72	741 221,30	(3) 321 866,73	A2 -95 390,69
Fonctionnement	1 607 354,31	2 053 503,83	(4) 345 091,94	A3 791 241,46

	RESTES A REALISER N-1					
		Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	681 960,36	III + IV	317 118,49	B1	-364 841,87
Investissement	1	681 960,36	Ш	317 118,49	B2	-364 841,87
Fonctionnement	Ш	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	331 008,90
Investissement	A2 + B2	-460 232,56
Fonctionnement	A3 + B3	791 241,46

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	ESTISSEMENT - TOTAL	(I) 681 960,36
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
134	Opération d'équipement n° 134	39 060,19
150	Opération d'équipement n° 150	3 443,21
160	Opération d'équipement n° 160	25 139,43
163	Opération d'équipement n° 163	15 897,83
165	Opération d'équipement n° 165	8 132,00
180	Opération d'équipement n° 180	8 001,97
184	Opération d'équipement n° 184	2 000,00
187	Opération d'équipement n° 187	2 182,00
188	Opération d'équipement n° 188	434 759,50
192	Opération d'équipement n° 192	3 900,00
194	Opération d'équipement n° 194	16 500,00
195	Opération d'équipement n° 195	732,72
196	Opération d'équipement n° 196	106 887,78
198	Opération d'équipement n° 198	3 000,00
199	Opération d'équipement n° 199	1 000,00
200	Opération d'équipement n° 200	7 538,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	3 784,74
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres	restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III)	317 118,49
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		317 118,49
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	АРА		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	556 388,40	1 021 620,96
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	686 960,36	317 118,49
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 95 390,69	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 338 739,45	1 338 739,45
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 462 962,26	2 131 953,36
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	331 008,90
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 462 962,26	2 462 962,26
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 801 701,71	3 801 701,71

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant	
Numéro	Libellé	Onaphire(3)		
	 TOTAL			
		0,00		
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00	
	0,00			

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	GAGEMENT (1) Chapitre(s)	
Numéro	Libellé	Onapitre(3)	
		0,00	
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	26 700,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	
	204) (y compris opérations) (3)						
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	16 138,99	16 323,73	0,00	0,00	16 323,73	
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	334 283,43	127 489,35	82 125,00	0,00	209 614,35	
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	(4) Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 227 221,00	537 147,28	148 763,40	0,00	685 910,68	
Tatal d	(y compris opérations) (3)	1 604 343,42	686 960,36	230 888,40	0.00	917 848,76	
	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 16	Subventions d'investissement (3)	223 000,00	0,00	224 200,00	0,00	224 200,00	
	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
00	(BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	223 000,00	0,00	227 700,00	0,00	227 700,00	
	es dépenses financières	-					
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 827 343,42	686 960,36	458 588,40	0,00	1 145 548,76	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	192,00		47 800,00	0,00	47 800,00	
	es dépenses d'ordre tissement	50 192,00		97 800,00	0,00	97 800,00	
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	'	<u> </u>		
TOTAL 1 877 535,42 686 960,36 556 388,40 0,00						1 243 348,76	
						+	
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	95 390,69	
					•	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						1 338 739,45	
TOTAL DEG DEL ENGLO D'INVESTIGATION OF GOINGLEE							

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	555 579,00	317 118,49	7 437,57	0,00	324 556,06
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		555 579,00	317 118,49	7 437,57	0,00	324 556,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	103 923,99	0,00	81 272,14	0,00	81 272,14
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	375 659,27	0,00	460 232,56	0,00	460 232,56
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	22 044,43	0,00	22 044,43	0,00	22 044,43
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total de	es recettes financières	504 327,69	0,00	564 549,13	0,00	564 549,13
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total de	es recettes réelles d'investissement	1 059 906,69	317 118,49	571 986,70	0,00	889 105,19

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	478 400,00	384 356,26	0,00	384 356,26
040	Opérations ordre transf. entre	17 170,00	17 478,00	0,00	17 478,00
	sections (10) (11)				
041	Opérations patrimoniales (10)	192,00	47 800,00	0,00	47 800,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		495 762,00	449 634,26	0,00	449 634,26

TOTAL	1 555 668,69	317 118,49	1 021 620,96	0,00	1 338 739,45
-------	--------------	------------	--------------	------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIP	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 338 739,45

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

351 834,26

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un experience antériour.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	661 640,94	0,00	777 308,00	0,00	777 308,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	921 425,00	0,00	987 900,00	0,00	987 900,00
014	Atténuations de produits	51 000,00	0,00	51 000,00	0,00	51 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	192 120,00	0,00	205 420,00	0,00	205 420,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	1 826 185,94	0,00	2 021 628,00	0,00	2 021 628,00
66	Charges financières	31 500,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 700,00		2 500,00	0,00	2 500,00
	es dépenses réelles de nnement	1 864 385,94	0,00	2 061 128,00	0,00	2 061 128,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	478 400,00		384 356,26	0,00	384 356,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	17 170,00		17 478,00	0,00	17 478,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	495 570,00		401 834,26	0,00	401 834,26

101AL -111111111 1,111 1		TOTAL	2 359 955,94	0,00	2 462 962,26	0,00	2 462 962,26
--	--	-------	--------------	------	--------------	------	--------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 462 962,26

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4)\} DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

						1
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 200,00	0,00	49 500,00	0,00	49 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	105 020,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
	diverses					
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	33 000,00	0,00	34 800,00	0,00	34 800,00
731	Fiscalité locale	923 636,00	0,00	980 625,00	0,00	980 625,00
74	Dotations et participations (3)	654 108,00	0,00	682 260,32	0,00	682 260,32
75	Autres produits de gestion	198 900,00	0,00	204 768,04	0,00	204 768,04
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	1 964 864,00	0,00	2 081 953,36	0,00	2 081 953,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 964 864,00	0,00	2 081 953,36	0,00	2 081 953,36

	les recettes d'ordre de	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00

	TOTAL	2 014 864,00	0,00	2 131 953,36	0,00	2 131 953,36
--	-------	--------------	------	--------------	------	--------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	331 008,90

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 462 962,26
---	--------------

Pour information :

	i
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	351 834,26
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li .
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>1</i> 5	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	3 500,00 0,00	0,00 0,00 0,00	3 500,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	224 200,00	0,00	224 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	909 064,02		909 064,02
20 204 21 22 23 018 26	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5) Subventions d'équipement versées (3) (5) (10) Immobilisations corporelles (3) (5) Immobilisations reçues en affectation (3) (5) Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5) RSA Participations et créances rattachées	0,00 8 784,74 0,00 (8) 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 50 000,00 0,00 47 800,00 0,00 0,00	0,00 8 784,74 50 000,00 0,00 47 800,00 0,00 0,00
27 28	Autres immobilisations financières (3) Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
29 39	Dépréciations des immobilisations (4) Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00 0.00	0,00 0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 481	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 145 548,76	97 800,00	1 243 348,76

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	95 390,69

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 338 739,45

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	777 308,00		777 308,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	987 900,00		987 900,00
014	Atténuations de produits	51 000,00		51 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	205 420,00	0,00	205 420,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	32 000,00	0,00	32 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 500,00	17 478,00	19 978,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		384 356,26	384 356,26
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 061 128,00	401 834,26	2 462 962,26

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 462 962,26

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $[\]hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.}\\$

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	81 272,14	0,00	81 272,14
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	324 556,06	0,00	324 556,06
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	47 800,00	47 800,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	22 044,43	0,00	22 044,43
28	Amortissement des immobilisations		4 314,56	4 314,56
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		13 163,44	13 163,44
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		384 356,26	384 356,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		1 000,00
	Recettes d'investissement – Total	428 872,63	449 634,26	878 506,89

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	460 232,56
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 338 739,45

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	49 500,00		49 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 000,00		130 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 800,00		34 800,00
731	Fiscalité locale	980 625,00		980 625,00
74	Dotations et participations (8)	682 260,32		682 260,32
75	Autres produits de gestion courante (8)	204 768,04	0,00	204 768,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	2 081 953,36	50 000,00	2 131 953,36

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	331 008,90
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 462 962,26

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 877 535,42	686 960,36	0,00	556 388,40	0,00	0,00	556 388,40	1 243 348,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	8 600,00	8 784,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 784,74
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 592 243,42	678 175,62	0,00	230 888,40	0,00	0,00	230 888,40	909 064,02
Total	des dépenses d'équipement	1 604 343,42	686 960,36	0,00	230 888,40	0,00	0,00	230 888,40	917 848,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	223 000,00	0,00		224 200,00	0,00		224 200,00	224 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	223 000,00	0,00	0,00	227 700,00	0,00	0,00	227 700,00	227 700,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	1 827 343,42	686 960,36	0,00	458 588,40	0,00	0,00	458 588,40	1 145 548,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	50 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	192,00			47 800,00	0,00		47 800,00	47 800,00
Total	des dépenses d'ordre	50 192,00			97 800,00	0,00		97 800,00	97 800,00

_		
	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	95 390,69

Total des dépenses d'investissement des	

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	1 180 009,42	317 118,49	561 388,40	0,00	878 506,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	555 579,00	317 118,49	7 437,57	0,00	324 556,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	555 579,00	317 118,49	7 437,57	0,00	324 556,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	103 923,99	0,00	81 272,14	0,00	81 272,14
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 044,43	0,00	22 044,43	0,00	22 044,43
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total de	es recettes financières	128 668,42	0,00	104 316,57	0,00	104 316,57
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	684 247,42	317 118,49	111 754,14	0,00	428 872,63
021	Virement de la section de fonctionnement	478 400,00		384 356,26	0,00	384 356,26
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	17 170,00		17 478,00	0,00	17 478,00
041	Opérations patrimoniales (6)	192,00		47 800,00	0,00	47 800,00
Total de	es recettes d'ordre	495 762,00		449 634,26	0,00	449 634,26

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00

Affectation au compte 1068 (8)	460 232,56

	
Total des recettes d'investissement cumulées	1 338 739,45

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	1 877 535,42	686 960,36	0,00	556 388,40	0,00	0,00	556 388,40	1 243 348,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	8 600,00	8 784,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 784,74
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	8 600,00	3 784,74		0,00	0,00	0,00	0,00	3 784,74
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	5 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 592 243,42	678 175,62	0,00	230 888,40	0,00	0,00	230 888,40	909 064,02
Total des	dépenses d'équipement	1 604 343,42	686 960,36	0,00	230 888,40	0,00	0,00	230 888,40	917 848,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	223 000,00	0,00		224 200,00	0,00		224 200,00	224 200,00
1641	Emprunts en euros	221 500,00	0,00		224 042,53	0,00		224 042,53	224 042,53
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00		157,47	0,00		157,47	157,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des	dépenses financières	223 000,00	0,00	0,00	227 700,00	0,00	0,00	227 700,00	227 700,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	1 827 343,42	686 960,36	0,00	458 588,40	0,00	0,00	458 588,40	1 145 548,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	50 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	50 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	192,00			47 800,00	0,00		47 800,00	47 800,00
2152	Installations de voirie	192,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			47 800,00	0,00		47 800,00	47 800,00
Total des	dépenses d'ordre	50 192,00			97 800,00	0,00		97 800,00	97 800,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N°	Libellé de l'opération	Nº AD	Dave mámaira	DADNA	Dranasitions		Davis	Davis
II .	Libelle de l'operation	N° AP	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour	Pour
Opération		(1)	réalisations		nouvelles	rassemblee	information	information
			cumulées au				Crédits gérés	Crédits gérés
			01/01/N				dans le cadre	hors AP
404	ANACNIA OCNACNIT		1 243 239,27	39 060,19	9 354,00	0,00	d'une AP 0,00	9 354,00
134	AMENAGEMENT		1 243 239,21	39 000,19	9 334,00	0,00	0,00	9 334,00
	VILLAGE		213 911,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
141	ECLAIRAGE PUBLIC		213 911,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
450	NOUVEAU		351 672,95	3 443,21	7 099,00	0,00	0,00	7 099,00
150	ACHAT MATERIELS		331 672,93	3 443,21	7 099,00	0,00	0,00	7 099,00
400	DIVERS		364 226,10	25 139,43	0,00	0,00	0,00	0,00
160	ACHAT IMMEUBLES		434 208,07	15 897,83	0,00	0,00	0,00	0,00
163	AMENAGT		434 200,07	15 697,65	0,00	0,00	0,00	0,00
	BATIMENTS							
405	COMMUNAUX		1 742 264 25	0.422.00	0.00	0.00	0.00	0.00
165	EQUIPEMENTS		1 743 364,25	8 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SPORTIFS		4 759 759,93	8 001,97	6E 670 00	0,00	0,00	65 672,00
180	CONSTRUCTION		4 759 759,93	8 001,97	65 672,00	0,00	0,00	65 672,00
	GROUPE SCOLAIRE		607 969,87	0,00	18 823,40	0,00	0.00	18 823,40
183	AMENAGEMENT		607 969,87	0,00	18 823,40	0,00	0,00	18 823,40
	MAISON DE SANTE		70 704 75	0.000.00	0.000.00	0.00	0.00	0.000.00
184	TOURISME-LOISIRS -		78 784,75	2 000,00	2 920,00	0,00	0,00	2 920,00
	BASE DE CAIX		45 007 70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
185	CIMETIERES		45 227,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
187	ESPACE DE LOISIRS		219 607,53	2 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DE TRESCOLS			404 ==0 =0	4.4.000.00			44.000.00
188	RESIDENCE		926 977,76	434 759,50	14 020,00	0,00	0,00	14 020,00
	AUTONOMIE							
192	MUSEES ET		14 469,82	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	MEDIATHEQUE		40.000.00	40 =00 00				
194	TOUR DE LUZECH		18 389,80	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
195	MAISON DES		12 779,28	732,72	0,00	0,00	0,00	0,00
	CONSULS			400 00= =0	400 000 00			400 000 00
196	PISCINE MUNICIPALE		28 087,06	106 887,78	103 000,00	0,00	0,00	103 000,00
198	EGLISES		3 396,67	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
199	GRANGETTE DE L'ILE		0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200	PETITES VILLES DE		0,00	7 538,99	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	DEMAIN							
	TOTAL		11 066 072,78	678 175,62	230 888,40	0,00	0,00	230 888,40

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134 LIBELLE : AMENAGEMENT VILLAGE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	1 243 239,27	a 39 060,19	9 354,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 402,77	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 402,77	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	3 962,58	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 962,58	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	399 599,87	39 060,19	9 354,00	0,00
2111	Terrains nus	151,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	5 134,43	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	210 766,88	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 823,47	0,00	2 854,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	16 595,33	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	3 191,67	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	26 887,81	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	7 338,99	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	72 132,16	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	35 630,74	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 024,51	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 767,91	39 060,19	6 500,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	863,24	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 291,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	838 274,05	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	838 274,05	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	262 011,34	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	262 011,34	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	21 849,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	87 813,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	123 190,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	29 159,34	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-48 414,19

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 141 LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC NOUVEAU NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	213 911,95	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	130 264,69	0,00	0,00	0,00
21534 215738	Réseaux d'électrification Autre matériel et outillage de voirie	119 349,73 10 914,96	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	83 647,26	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	83 647,26	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	28 598,50	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	28 598,50	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	28 598,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 150 LIBELLE : ACHAT MATERIELS DIVERS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	351 672,95	a 3 443,21	7 099,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	351 672,95	3 443,21	7 099,00	0,00
21561	Matériel roulant	28 990,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	948,42	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	42 050,29	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	24 768,23	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	4 559,21	440,79	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	100 088,68	1 702,42	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	35 520,76	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	82 815,05	630,00	5 000,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 391,72	670,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 540,59	0,00	2 099,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	1 114/4111	SEIVIEITI EXTERNIL	(pour information)	raoantatii)	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

_		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-10 542,21

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 160 LIBELLE : ACHAT IMMEUBLES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	364 226,10	a 25 139,43	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	364 226,10	25 139,43	0,00	0,00
2111	Terrains nus	233 572,28	25 139,43	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	252,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	53 454,15	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	76 947,67	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(pour milorination)	1010 011101111	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	35 000,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	35 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	35 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-25 139,43

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 163 LIBELLE : AMENAGT BATIMENTS COMMUNAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	434 208,07	a 15 897,83	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	244 021,96	15 897,83	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	25 463,44	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	13 825,96	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	137 502,31	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	8 356,48	13 497,83	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	30 513,85	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	6 880,05	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	429,30	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	839,59	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 210,98	2 400,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	190 186,11	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	190 186,11	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	44 140,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 640,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 300,00	0,00	0,00	0,00
1322 1323	Subv. non transf. Régions Subv. non transf. Départements	2 840,00 4 500,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	35 500,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 500,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	-15 897 83
30ide = (C + d) - (a + b) (3)	-13 091,03

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 165 LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI E110E0					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENS	ES	1 743 364,25	a 8 132,00	0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	119 240,98	8 132,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 425,47	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements	15 898,60	0,00	0,00	0,00	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	25 288,12	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	39 387,50	8 132,00	0,00	0,00	
21351	Bâtiments publics	15 222,73	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	4 001,53	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	3 689,47	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel, outillage incendie	413,82	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 186,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 727,74	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 624 123,27	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 624 123,27	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	794 655,00	с 9 316,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	794 655,00	9 316,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	298 245,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	120 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	273 025,00	2 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	100 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	3 385,00	7 316,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	1 184,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 180 LIBELLE : CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSE	S	4 759 759,93	a 8 001,97	65 672,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 815,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 815,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	4 134,37	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 134,37	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	168 139,26	8 001,97	65 672,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	99 070,00	8 001,97	47 000,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	18 672,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	428,16	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 281,80	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	14 699,20	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	45 660,10	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	4 583 671,30	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 583 671,30	0,00	0,00	0,00

			(10 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	<u> </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	176 383,97	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	165 127,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 908,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	152 219,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 256,97	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	11 256,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-73 673,97
	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 183 LIBELLE : AMENAGEMENT MAISON DE SANTE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	607 969,87	a_ 0,00	18 823,40	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 771,72	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	24 771,72	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	583 198,15	0,00	18 823,40	0,00
2313	Constructions	583 198,15	0,00	18 823,40	0,00

			11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	48 800,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	48 800,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	22 800,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	26 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-18 823,40

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 184 LIBELLE : TOURISME-LOISIRS - BASE DE CAIX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	78 784,75	a 2 000,00	2 920,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 891,60	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	500,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 391,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 893,15	2 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	22 839,73	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 631,64	2 000,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	13 905,78	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 516,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	2 920,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	2 920,00	0,00

			(pour imormation)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-4 920,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 185 LIBELLE : CIMETIERES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	45 227,72	a_ 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 227,72	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	45 227,72	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 187 LIBELLE : ESPACE DE LOISIRS DE TRESCOLS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	219 607,53	a 2 182,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 607,53	2 182,00	0,00	0,00
21318 2188	Autres bâtiments publics Autres immobilisations corporelles	176 338,78 43 268,75	2 182,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	25 283,97	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 283,97	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	25 283,97	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-2 182,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 188 LIBELLE : RESIDENCE AUTONOMIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	926 977,76	a 434 759,50	14 020,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 777,89	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	4 777,89	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	922 199,87	434 759,50	14 020,00	0,00
2313	Constructions	874 474,10	434 759,50	14 020,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	47 725,77	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	312 377,54	с 299 748,07	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	312 377,54	299 748,07	0,00	0,00
1322 13272	Subv. non transf. Régions Subv. non transf. FEDER	0,00 29 291,12	15 073,00 38 910,88	0,00 0,00	0,00 0,00
1328 13461	Autres subventions d'équip. non transf. Dot. équip.territoires ruraux non transf	105 067,00 0,00	133 784,00 10 000,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	178 019,42	101 980,19	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	,
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-149 031,43

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 192 LIBELLE : MUSEES ET MEDIATHEQUE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	14 469,82	a 3 900,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 950,00	1 500,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 950,00	1 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 519,82	2 400,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 915,42	1 400,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	1 000,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	565,56	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 038,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			U		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-3 900,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 194 LIBELLE : TOUR DE LUZECH NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. /	Libellé	Réalisations cumulées	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée
art. (2)		au 01/01/N		nouvelles	
DEPENS	ES	18 389,80	a 16 500,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 389,80	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 389,80	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 500,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	16 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	10 727,75	с 0,00	7 437,57	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 727,75	0,00	7 437,57	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 662,75	0,00	5 404,78	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 065,00	0,00	2 032,79	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-9 062,43

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 195 LIBELLE : MAISON DES CONSULS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	12 779,28	a 732,72	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 779,28	732,72	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 779,28	732,72	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-732,72

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 196 LIBELLE : PISCINE MUNICIPALE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	28 087,06	a 106 887,78	103 000,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 108,00	4 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 108,00	4 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 979,06	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	900,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 079,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	102 387,78	103 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	102 387,78	103 000,00	0,00

			(pear milerination)	1010 011001111	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-209 887,78

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 198 LIBELLE : EGLISES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	3 396,67	a 3 000,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 396,67	3 000,00	0,00	0,00
21318 21538	Autres bâtiments publics Autres réseaux	540,00 2 856,67	3 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-3 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 199 LIBELLE : GRANGETTE DE L'ILE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 1 000,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200 LIBELLE : PETITES VILLES DE DEMAIN NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSE	ES	0,00	a 7 538,99	10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	7 538,99	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	7 538,99	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	10 000,00	0,00

	,			i i	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-17 538,99

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	1 180 009,42	317 118,49	561 388,40	0,00	878 506,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	555 579,00	317 118,49	7 437,57	0,00	324 556,06
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	5 404,78	0,00	5 404,78
1322	Subv. non transf. Régions	15 073,00	15 073,00	0,00	0,00	15 073,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 000,00	2 000,00	2 032,79	0,00	4 032,79
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	68 202,00	38 910,88	0,00	0,00	38 910,88
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	184 685,00	133 784,00	0,00	0,00	133 784,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	20 701,00	17 316,00	0,00	0,00	17 316,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	232 986,00	101 980,19	0,00	0,00	101 980,19
1348 16	Autres fonds non transférables	31 932,00 0,00	8 054,42 0,00	0,00 0,00	0,00	8 054,42 0,00
	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)		·		-,	,
1641 Emprunts en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204			0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'équipement	555 579,00	317 118,49	7 437,57	0,00	324 556,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	103 923,99	0,00	81 272,14	0,00	81 272,14
10222	FCTVA	98 638,99	0,00	72 749,67	0,00	72 749,67
10226	Taxe d'aménagement	5 285,00	0,00	6 998,00	0,00	6 998,00
10251	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		0,00	1 524,47	0,00	1 524,47
138	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00
16	16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 044,43	0,00	22 044,43	0,00	22 044,43
276348	Créance Autres communes	22 044,43	0,00	22 044,43	0,00	22 044,43
024 Produits des cessions d'immobilisations		1 200,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total des rec	ettes financières	128 668,42	0,00	104 316,57	0,00	104 316,57
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes réelles	684 247,42	317 118,49	111 754,14	0,00	428 872,63

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	1 ' 1		Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	478 400,00		384 356,26	0,00	384 356,26
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 170,00		17 478,00	0,00	17 478,00
2802 28031 28041582 281538 4817 041	Frais liés à la réalisation de document Frais d'études Autres grpts - Bâtiments et installat° Autres réseaux Indemnités de renégociation de la dette Opérations patrimoniales (9)	729,00 1 076,00 245,00 1 957,00 13 163,00 192,00		657,56 1 076,00 727,00 1 854,00 13 163,44 47 800,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	657,56 1 076,00 727,00 1 854,00 13 163,44 47 800,00
2031 Frais d'études 238 Avances commandes immo corporelles Total des recettes d'ordre		192,00 0,00 495 762,00		0,00 47 800,00 449 634,26	0,00 0,00 0,00	0,00 47 800,00 449 634,26

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁵⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁷⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
				séance		II	gérées dans le	gérées hors AE	
		2 359 955,94	0,00	budgétaire (2)	2 462 962,26	0,00	cadre d'une AE 0,00	2 462 962,26	III = I + II 2 462 962,26
044	TOTAL		· ·	0,00					
011	Charges à caractère général (3)	661 640,94	0,00	0,00	777 308,00	0,00	0,00	777 308,00	777 308,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	921 425,00	0,00		987 900,00	0,00		987 900,00	987 900,00
014	Atténuations de produits	51 000,00	0,00		51 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	192 120,00	0,00	0,00	205 420,00	0,00	0,00	205 420,00	205 420,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 826 185,94	0,00	0,00	2 021 628,00	0,00	0,00	2 021 628,00	2 021 628,00
66	Charges financières	31 500,00	0,00		32 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 700,00			2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		38 200,00	0,00	0,00	39 500,00	0,00		39 500,00	39 500,00
Total des dépenses réelles		1 864 385,94	0,00	0,00	2 061 128,00	0,00	0,00	2 061 128,00	2 061 128,00
023	Virement à la section d'investissement	478 400,00			384 356,26	0,00		384 356,26	384 356,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	17 170,00			17 478,00	0,00		17 478,00	17 478,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	495 570,00			401 834,26	0,00		401 834,26	401 834,26

D002 Résultat reporté ou anticipé (0,00

|--|

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)	
		précédent (1)	I		II	` = +	
TOTAL		2 014 864,00	0,00	2 131 953,36	0,00	2 131 953,36	
013	Atténuations de charges (2)	50 200,00	0,00	49 500,00	0,00	49 500,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	105 020,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	33 000,00	0,00	34 800,00	0,00	34 800,00	
731	Fiscalité locale	923 636,00	0,00	980 625,00	0,00	980 625,00	
74	Dotations et participations (2)	654 108,00	0,00	682 260,32	0,00	682 260,32	
75	Autres produits de gestion courante (2)	198 900,00	0,00	204 768,04	0,00	204 768,04	
Total de	Total des recettes de gestion des services		0,00	2 081 953,36	0,00	2 081 953,36	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		1 964 864,00	0,00	2 081 953,36	0,00	2 081 953,36	
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total de	s recettes d'ordre	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00	

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	331 008,90

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 462 962,26

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour information	TOTAL (RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance		ıı İ	dans le cadre d'une AE	hors AE	
	TOTAL	2 359 955,94	0,00	budgétaire (3) 0,00	2 462 962,26	0,00	0,00	2 462 962,26	III = I + II 2 462 962,26
011	Charges à caractère général (4)	661 640,94	0,00	0,00	777 308,00	0,00	0,00	777 308,00	777 308,00
h e		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00
6011 60226	Mat. 1ères, fournitures (hors terrains) Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	70 000,00	0,00		75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
60611	Eau et assainissement	37 000,00	0,00		38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60612	Energie - Electricité	112 000,00	0,00		144 658,00	0,00	0,00	144 658,00	144 658,00
60618	Autres fournitures non stockables	10 040,94	0,00		5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60621	Combustibles	18 750,00	0,00		31 800,00	0,00	0,00	31 800,00	31 800,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	3 900,00	0,00		4 150,00	0,00	0,00	4 150,00	4 150,00
60624	Produits de traitement	3 900,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 700,00	0,00		1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 000,00	0,00		17 600,00	0,00	0,00	17 600,00	17 600,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 900,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	45 000,00	0,00		45 200,00	0,00	0,00	45 200,00	45 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	12 000,00	0,00		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61358	Autres	5 000,00	0,00		6 300,00	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
61521	Entretien terrains	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments	35 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
	publics	,	-,			2,22	-7	,	
615228	Entretien, réparations autres	3 500,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
	bâtiments		_			_	_		
615231	Entretien, réparations voiries	7 500,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		8 300,00	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	27 000,00	0,00		30 500,00	0,00	0,00	30 500,00	30 500,00

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
. ,		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	` Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	ŕ
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6161	Multirisques	29 000,00	0,00		32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 500,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6234	Réceptions	5 000,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6236	Catalogues et imprimés	6 700,00	0,00		5 900,00	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00
6238	Divers	3 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	7 500,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 200,00	0,00		3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 900,00	0,00		7 800,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		650,00	0,00	0,00	650,00	650,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 200,00	0,00		3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6284	Redevances pour services rendus	1 000,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	9 000,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	28 000,00	0,00		48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
6288	Autres services extérieurs	12 000,00	0,00		37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00
63512	Taxes foncières	35 000,00	0,00		36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	50,00	0,00		50,00	0,00	0,00	50,00	50,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	921 425,00	0,00		987 900,00	0,00		987 900,00	987 900,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	19 100,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00		16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	550,00	0,00		600,00	0,00		600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur	1 500,00	0,00		2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
04444	rémunérations	440.000.00	0.00		445.000.00	0.00		445.000.00	445 000 00
64111	Rémunération principale titulaires	416 000,00	0,00		415 000,00	0,00		415 000,00	415 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 900,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
64113	NBI	2 250,00	0,00		3 300,00	0,00		3 300,00	3 300,00
64118	Autres indemnités	59 100,00	0,00		61 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00
64131	Rémunérations	96 500,00	0,00		125 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	25,00	0,00		800,00	0,00		800,00	800,00
64138	Primes et autres indemnités	8 000,00	0,00		13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00
64168	Autres emplois aidés	15 600,00	0,00		15 600,00	0,00		15 600,00	15 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	92 000,00	0,00		108 000,00	0,00		108 000,00	108 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	132 000,00	0,00		137 000,00	0,00		137 000,00	137 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 500,00	0,00		5 100,00	0,00		5 100,00	5 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	37 700,00	0,00		41 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 400,00	0,00		4 700,00	0,00		4 700,00	4 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	0,00		1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 900,00	0,00		1 900,00	0,00		1 900,00	1 900,00
014	Atténuations de produits	51 000,00	0,00		51 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	500,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
739211	Attribution de compensation	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	500,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion	192 120,00	0,00	0,00	205 420,00	0,00	0,00	205 420,00	205 420,00
	courante (sauf le 6586) (4)								
65311	Indemnités de fonction	60 000,00	0,00		62 000,00	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	12 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65315	Formation	1 650,00	0,00		1 650,00	0,00	0,00	1 650,00	1 650,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	60 000,00	0,00		60 100,00	0,00	0,00	60 100,00	60 100,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	0,00		5 600,00	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			<u> </u>	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6561	Organismes de regroupement	7 100,00	0,00		7 100,00	0,00	0,00	7 100,00	7 100,00
6568	Autres participations	320,00	0,00		320,00	0,00	0,00	320,00	320,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00		1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	42 000,00	0,00		43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00
65888	Autres	350,00	0,00		350,00	0,00	0,00	350,00	350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 826 185,94	0,00	0,00	2 021 628,00	0,00	0,00	2 021 628,00	2 021 628,00
66	Charges financières	31 500,00	0,00		32 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 500,00	0,00		27 095,09	0,00		27 095,09	27 095,09
6688	Autres	1 000,00	0,00		4 904,91	0,00		4 904,91	4 904,91
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 700,00			2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 700,00			2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	38 200,00	0,00	0,00	39 500,00	0,00		39 500,00	39 500,00
Total des d	épenses réelles	1 864 385,94	0,00	0,00	2 061 128,00	0,00	0,00	2 061 128,00	2 061 128,00
023	Virement à la section d'investissement	478 400,00			384 356,26	0,00		384 356,26	384 356,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 170,00			17 478,00	0,00		17 478,00	17 478,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	4 007,00			4 314,56	0,00		4 314,56	4 314,56
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	13 163,00			13 163,44	0,00		13 163,44	13 163,44
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	épenses d'ordre	495 570,00			401 834,26	0,00		401 834,26	401 834,26

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	I		II	III = I + II
	TOTAL	2 014 864,00	0,00	2 131 953,36	0,00	2 131 953,36
013	Atténuations de charges (3)	50 200,00	0,00	49 500,00	0,00	49 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	49 300,00	0,00	49 300,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	105 020,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	3 000,00	0,00	2 250,00	0,00	2 250,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	6 700,00	0,00	7 200,00	0,00	7 200,00
7066	Redevances services à caractère social	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
706888	Autres	570,00	0,00	25 500,00	0,00	25 500,00
7078	Autres marchandises	50,00	0,00	50,00	0,00	50,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 700,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	33 000,00	0,00	34 800,00	0,00	34 800,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	23 000,00	0,00	23 900,00	0,00	23 900,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	10 000,00	0,00	10 900,00	0,00	10 900,00
731	Fiscalité locale	923 636,00	0,00	980 625,00	0,00	980 625,00
73111	Impôts directs locaux	916 036,00	0,00	973 225,00	0,00	973 225,00
73154	Droits de place	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
731721	Taxe de séjour	400,00	0,00	200,00	0,00	200,00
7318	Autres	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00
74	Dotations et participations (3)	654 108,00	0,00	682 260,32	0,00	682 260,32
74111	Dotation forfaitaire des communes	141 687,00	0,00	140 177,00	0,00	140 177,00
741121	DSR des communes	297 187,00	0,00	315 908,00	0,00	315 908,00
741127	DNP des communes	52 813,00	0,00	49 357,00	0,00	49 357,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	293,00	0,00	293,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	2 948,17	0,00	2 948,17
74713	Fonds d'appui aux politiques d'insertion	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	I		II	III = I + II
74718	Autres participations Etat	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	4 540,00	0,00	4 883,34	0,00	4 883,34
7473	Participation départements	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	30 090,00	0,00	36 391,81	0,00	36 391,81
74751	Participation GFP de rattachement	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	109 891,00	0,00	117 002,00	0,00	117 002,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
74888	Autres	1 500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	198 900,00	0,00	204 768,04	0,00	204 768,04
752	Revenus des immeubles	195 000,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
756	Libéralités reçues	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	900,00	0,00	800,00	0,00	800,00
75888	Autres	1 000,00	0,00	11 968,04	0,00	11 968,04
Total des rece	ttes de gestion des services	1 964 864,00	0,00	2 081 953,36	0,00	2 081 953,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	1 964 864,00	0,00	2 081 953,36	0,00	2 081 953,36
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

, <u> </u>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des					3 612 679,07									
établissements financiers (Total)					3 612 679,07									
1641 Emprunts en euros (total)					·									
	Caisse CRCA NORD MIDI PYRENEES	05/06/2015	11/06/2015	30/09/2015	309 000,00	F		2,180	2,180		Т	С		A-1
	Caisse CRCA NORD MIDI PYRENEES	10/10/2019	24/11/2019	30/11/2019	1 765 625,00	F		0,860	0,860		М	X Echéance constante		A-1
	Caisse CRCA NORD MIDI PYRENEES	16/12/2019	01/09/2020	31/12/2020	319 000,00	F		0,920	0,920		Т	X Echéance constante		A-1
	Caisse CRCA NORD MIDI PYRENEES	11/08/2008	11/08/2008	30/11/2008	100 000,00	F		2,400	2,400		М	X Echéance constante		A-1
	Caisse CDC DIRECTION FDS EPARGNE	02/01/1997	02/01/1997	01/12/1997	69 054,07	R	LIV EPARGN	4,300	3,384		А	X Echéance constante		A-1
	Banque BANQUE POPULAIRE OCCITANE	18/06/2008	24/07/2008	24/07/2009	400 000,00	F		2,000	2,000		А	X Echéance constante		A-1
	Caisse CRCA NORD MIDI PYRENEES	30/07/2012	15/08/2012	31/08/2012	300 000,00	F		1,750	3,762		М	X Echéance constante		A-1
	Banque BANQUE POPULAIRE OCCITANE	20/05/2009	11/06/2009	11/06/2010	100 000,00	F		4,330	4,330		Α	X Echéance constante		A-1
	Caisse CRCA NORD MIDI PYRENEES	30/11/2011	02/01/2012	31/01/2012	250 000,00	F		1,750	1,750		М	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1671 Avances consolidées du Trésor					0,00									
(total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 612 679,07									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2	<u>!</u>

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				OIT AN ITATO			s et dettes au 01/01		,, ,			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des		0,00		2 323 762,32					224 042,53	27 095,09	0,00	0,00
établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 323 762,32					224 042,53	27 095,09	0,00	0,00
00000312452		0,00	A-1	193 125,00	12,42	F		2,180	15 450,00	4 084,31	0,00	0,00
00002151548		0,00	A-1	1 411 601,78	11,75	F		0,860	113 813,98	11 691,86	0,00	0,00
00002227043		0,00	A-1	285 969,15	17,67	F		0,920	14 901,04	2 579,60	0,00	0,00
00421680268		0,00	A-1	66 899,44	15,75	F		2,400	3 788,74	1 694,14	0,00	0,00
0465719		0,00	A-1	14 272,99	5,92	R	LIV EPARGN	3,295	2 310,21	399,64	0,00	0,00
07031421		0,00	A-1	149 693,40	5,50	F		2,000	23 730,27	2 993,87	0,00	0,00
40005630143		0,00	A-1	106 982,59	4,50	F		3,762	22 615,95	1 691,37	0,00	0,00
703 9149		0,00	A-1	17 275,74	1,42	F		4,330	8 454,84	748,04	0,00	0,00
80000510084		0,00	A-1	77 942,23	3,92	F		1,750	18 977,50	1 212,26	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
						Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 323 762,32					224 042,53	27 095,09	0,00	0,00

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹¹⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹²⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹³⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹⁴⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁵⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁶⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁷⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)										J. J				
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

DI.4 - III OLOGIC DE LA REI ARTITION DE L'ENGOURG (1)											
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices				
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	9	0	0	0	0					
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00					
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 323 762,32	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt couvert				Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	rtuelles Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)						
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Dont	
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis Durée (en années)			
		0	01/01/2000	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

	Montant de la	Date de	Montant des	Montant total des	Montant des reprises	SOLDE
Nature de la provision	provision de l'exercice (1)	constitution de la	provisions constituées au 01/01/N	provisions constituées	de l'exercice	
·	À	provision	В	C = A + B	D	E = C - D
	PROVISIONS	SEMI-BUDGETA	RES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LUZECH - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	811 035,06	599 395,71	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice		
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00		
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00		
8028	Autres engagements reçus					
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00			
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00		
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

						LIAIDE												
Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	· rési-	rési- rem-		Taux initial		Taux	à la date de budget (6)		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité garantie au cours de l'exercice	
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					811 035,06	599 395,71											8 529,48	21 255,02
ASS MUTUALISTE AGRICOLE BOISSOR	2015	X Echéance constante	Construction de logements	Caisse CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES	300 000,00	242 025,40	22,42	М	F		1,860	F		1,860	-		4 428,36	8 627,28
LOT HABITAT	2014	X Echéance constante	Logements ancien couvent	Caisse CDC DIRECTION FDS EPARGNE	85 787,86	46 863,22	16,25	А	R		1,950	R		1,950	-		913,83	2 911,14
LOT HABITAT	1997	X Echéance constante	Logement ancien couvent	Caisse CDC DIRECTION FDS EPARGNE	50 247,20	15 060,80	16,25	А	R	LIV EPARGN	1,350	R	LIV EPARGN	1,350	-	L I V EPARGN	203,32	1 030,51
LOT HABITAT	2012	X Echéance constante	Logements Caïx	Caisse CDC DIRECTION FDS EPARGNE	150 000,00	116 489,60	29,67	А	R	LIV EPARGN	2,050	R	LIV EPARGN	0,550	-	L I V EPARGN	640,69	3 586,48

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt	, ,	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité garantie au cours de l'exercice		
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file	Wontant mittal	dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
LOT HABITAT	2012	X Echéance constante	Logements Caïx	Caisse CDC DIRECTION FDS EPARGNE	150 000,00	120 546,03	29,67	А	R	LIV EPARGN	2,850	R	LIV EPARGN	1,350	-	L I V EPARGN	1 627,37	3 289,62
LOT HABITAT	2012	X Echéance constante	Logements Caïx	Caisse CDC DIRECTION FDS EPARGNE	17 500,00	14 504,83	39,67	А	R	LIV EPARGN	2,050	R	LIV EPARGN	0,550	-	L I V EPARGN	79,78	325,19
LOT HABITAT	2012	X Echéance constante	Logements Caïx	Caisse CDC DIRECTION FDS EPARGNE	17 500,00	14 970,39	39,67	A	R	LIV EPARGN	2,850	R	LIV EPARGN	1,350	-	L I V EPARGN	202,10	285,02
LOT HABITAT	2012	X Echéance constante	Construction Pavillon Caïx	Groupe CILEO	20 000,00	12 879,81	14,67	А	F		1,500	F		1,500	-		193,20	772,07
LOT HABITAT	2012	X Echéance constante	Construction Pavillons Caïx	Groupe CILEO	20 000,00	16 055,63	29,67	А	F		1,500	F		1,500	-		240,83	427,71
TOTAL GENERAL					811 035,06	599 395,71											8 529,48	21 255,02

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros			
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	0,00			
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00			
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00			
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00			
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00			
Recettes réelles de fonctionnement	ll ll	2 081 953,36			

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	0,00
--	------	------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

					Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir								
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice		N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)			
Crédits-bails mobiliers	Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Tota	I		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

											tion du cocontract ante du marché de		
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (2)	stissement Dont part nette (3)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

⁽²⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

⁽³⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale										
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N						
Total	0,00	0,00	0,00	0,00						

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		TOTAL			0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes publics					0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engageme	nts liés à des opérations d'urbanisn	ne et d'aménagement			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de
							l'exercice
	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00
8027 Subven	tions à recevoir par annuités (annuités restant à	recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00
A l'o	A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00
Eng	gagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
, ,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

D1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP)
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
 - 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale. 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1-343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 - 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-10 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement			
Délégation de service public (3) (4)							
Détention d'une part du capital							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt							
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme							
Autres							

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		227 542,53	I 0,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	224 042,53	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	224 042,53	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	3 500,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	3 500,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	227 542,53	686 960,36	95 390,69	1 009 893,58

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		504 626,36	III 0,00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	101 792,10	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	72 749,67	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	6 998,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
276348	Créance Autres communes	22 044,43	0,00
Ressource	es propres internes de l'année (b) (4)	402 834,26	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	657,56	0,00
28031	Frais d'études	1 076,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	727,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 854,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	13 163,44	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	384 356,26	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	504 626,36	317 118,49	0,00	460 232,56	1 281 977,41

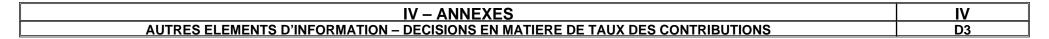
	Montant		
Dépenses à couvrir par des ressources propres] II	1 009 893,58	
Ressources propres disponibles	IV	1 281 977,41	
Solde	V = IV - II (8)	272 083,83	

 $^{(1) \} Les\ comptes\ 15,\ 169,\ 26,\ 27,\ 28,\ 29,\ 39,\ 481,\ 49\ et\ 59\ sont\ \grave{a}\ d\acute{e}tailler\ conformément\ au\ plan\ de\ comptes.$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

COMMUNE DE LUZECH - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2023

- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- $(7) \ \ Indiquer \ le \ montant \ correspondant \ figurant \ en \ II Pr\'esentation \ g\'en\'erale \ du \ budget vue \ d'ensemble.$
- (8) Indiquer le signe algébrique.



	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art.	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265 du code des							
douanes)							
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 A <i>bi</i> s du							
code des							
douanes)							
Taxe sur les perm	is de conduire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	icats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
véhicules		,	,	,	•	,	•
Taxe spéciale de	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
pétroliers (1)							
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sont soumis les rh	ums et spiritueux (1)	ļ					
Part départemen	tale des ressources						
Taxe d'aménagen		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remo montagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

COMMUNE DE LUZECH - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire, Bernard PIASER (1), A Luzech, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Luzech, le 14/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire, Bernard PIASER (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Luzech, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.